

Le sentier des vignes

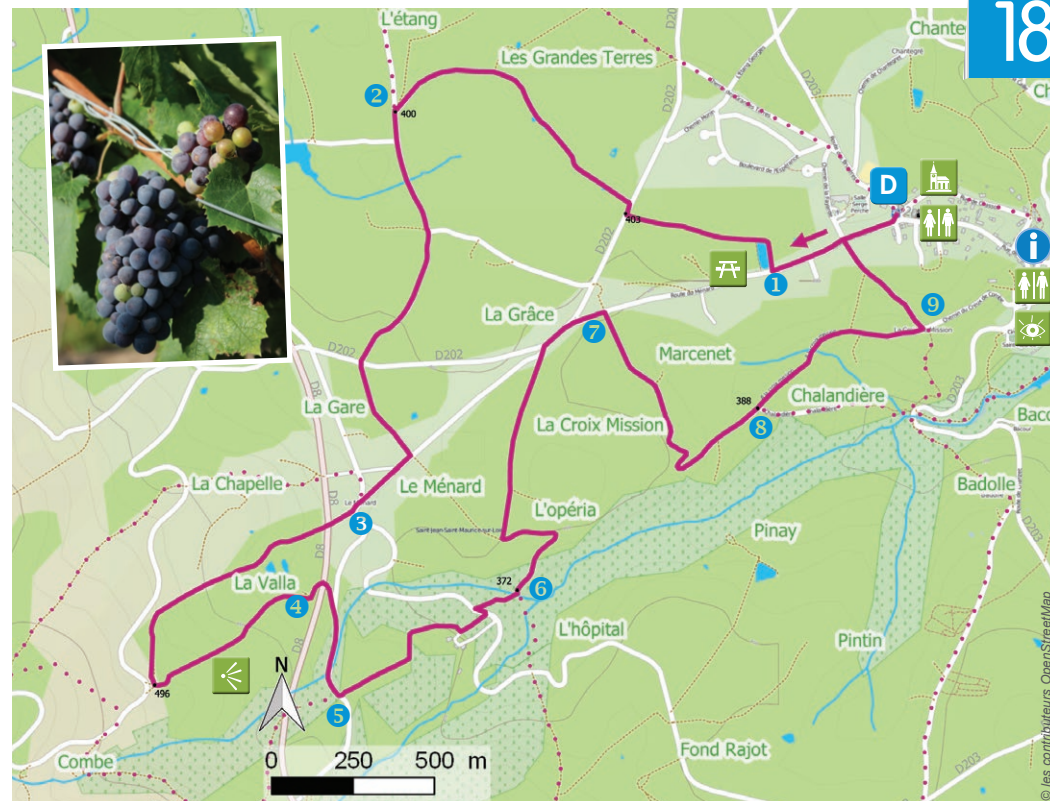
L'église Saint-Jean, son clocher mur et son porche du XI^{ème} sont les seuls témoins de l'ancien prieuré bénédictin.

- 5 Après une grosse bâtisse en pierre, redescendre à droite en direction du lieu dit L'Hôpital. Près d'une habitation tourner à gauche puis traverser la route de Bully, pour emprunter un petit sentier en face.
- 6 A l'intersection remonter à gauche puis à droite en direction de l'Opéria. Rejoindre la route, prendre à droite la D202 et encore à droite en direction du bourg.
- 7 Bifurquer à droite en direction de Marcenet et la Croix Mission.
- 8 Au carrefour, continuer tout droit et remonter le chemin de Creux de Combe.
- 9 Virer à gauche dans le chemin de la Croix Mission Plus haut tourner à droite pour rejoindre la place St-Jean et votre point de départ.

Au sud de l'aire d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) de la Côte Roannaise, les paysages à St-Jean-St-Maurice-sur Loire sont marqués par les gorges de la Loire et la culture de la vigne.

Départ : Départ place St Jean. Emprunter la route du Ménard à l'opposé de l'église.

- 1 A l'étang prendre à droite et suivre le chemin jusqu'à la D202. Traverser et prendre légèrement à droite.
- 2 Au carrefour, continuer à gauche en direction du Ménard couper à nouveau la D202 dans un chemin. Virer à droite en retrouvant la route.



A savoir !

La fin d'une querelle...

Le bourg de St-Maurice, qui a gardé son caractère médiéval, a toujours été le centre du village depuis le Moyen-âge.

Au XIX^{ème}, le hameau de St-Jean, qui est aussi plus accessible et plat, prend de l'importance avec ses habitations, ses commerces et la construction de la mairie !

Dans les années 1880, les querelles se succèdent entre ceux qui désirent faire de St-Jean le centre de la commune, et les

habitants du vieux bourg de St-Maurice qui se sentent abandonnés.

La querelle s'amplifie et, le 23 mars 1893, le conflit entraîne la création de deux communes distinctes : Saint-Jean-le-Puy et Saint-Maurice-sur-Loire.

Cette situation perdure jusqu'à ce que les deux communes signent, le 27 février 1974, un contrat de fusion-association qui doit déboucher sur la création d'une seule commune.

Malheureusement, le premier référendum organisé en mars 1983 est un échec...

Le 25 novembre 2007, un second référendum permet de réaliser une fusion totale... après 114 ans de séparation !

Aujourd'hui les « jean-mauricois » arpentent les rues de l'Union et de la Fraternité qui relient les deux bourgs.

